



Mél : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Adresse du représentant légal : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

☎ : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Téléphone portable professionnel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Mél : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable du projet (si différent) : \_\_\_\_\_

## CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

➤ **Pour les personnes physiques :**

Bénéficiez-vous du statut de jeune agriculteur (JA tel que défini en page 12 de l'Appel à projets) ?  oui  non

**Si oui**, précisez la date de commencement de votre projet d'entreprise ou de recevabilité du projet : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

**Si oui**, précisez la date de conformité de l'installation (CJA) : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

**Si oui**, ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise (PE) du dossier d'installation ? :  oui  non

*Si le projet ne s'inscrit pas dans votre PE, pour les JA installés à partir du 01/01/2015, vous devez vous conformer à l'instruction technique DGPE/SDC/2020-365 du 15/06/2020, et vérifier que les investissements présentés n'entraînent pas une hausse de plus de 50 % par rapport au montant total des investissements prévus et inscrits dans votre dernier PE ayant fait l'objet d'une validation.*

➤ **Pour les personnes morales (hors groupement) :**

Nombre d'associés - exploitants : |\_|\_|

Nombre d'exploitations regroupées : |\_|\_|

Nom et prénom des associés-exploitants ou dénomination sociale	N° PACAGE (ou SIRET)	Structure avec JA
		<input type="checkbox"/>



## CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

### a) Localisation du siège de l'exploitation / de la structure

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, veuillez préciser l'adresse du projet : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

### b) Zone du siège de votre exploitation

Zone soumises à contraintes naturelles :  oui  non  autre, précisez : \_\_\_\_\_

Zone vulnérable :  oui  non

### c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre du code de l'environnement (art. L214-1 à L214-6 et L512-1 à L513-3)

Veuillez indiquer si votre exploitation :

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;

Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer lesquels : \_\_\_\_\_

relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ;

relève du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) ;

ne relève pas de ces réglementations.

### d) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires liées à la gestion des effluents

Si aucun bâtiment de votre exploitation n'est situé en zone vulnérable, disposez-vous, avant projet, des capacités de stockage ?

RSD de 1,5 mois <sup>1</sup>  ICPE de 4 mois <sup>2</sup>  Tous les animaux logés sur aire paillée intégrale  non

<sup>1</sup> Règlement sanitaire départemental (RSD) : la capacité de stockage obligatoire est d'un mois et demi (1,5 mois)

<sup>2</sup> Installations classées pour l'environnement (ICPE) : la capacité de stockage obligatoire est de quatre mois (4 mois)

Si votre exploitation dispose d'au moins un bâtiment situé en zone vulnérable :

Vous respectez les exigences du 6<sup>ème</sup> programme :  oui  non

Tous les animaux sont logés sur aire paillée intégrale :  oui  non

Un JA s'est installé depuis moins de 4 ans dans l'exploitation :  oui  non

## CARACTERISTIQUES DU PROJET VOLET VEGETAL : APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRO-ECOLOGIE

**Cette partie est à renseigner uniquement si le projet concerne l'appui au développement de l'agro-écologie.**

### a) Éléments concernant le projet

Au titre de la programmation 2014-2022, avez-vous déjà déposé un dossier du même volet que celui sollicité ? :  oui  non  
(Un PMBE engagé en 2014 est décompté comme un dossier.)

**Si oui**, avez-vous déposé la demande de solde de votre (vos) précédent(s) dossier(s) ?  oui  non

Etes-vous adhérent à une organisation de producteur (notamment pour les fruits et légumes) ?  oui  non

**Si oui**, précisez le nom et le numéro de l'organisation : \_\_\_\_\_

Cultures concernées par le projet (hors prairies / pour les CUMA, se baser sur une exploitation témoin) :

Production	Surface après projet
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Grandes cultures : _____	_____ ha
Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges, ...)	_____ ha
Horticulture	_____ ha
Maraîchage	_____ ha
Viticulture	_____ ha
Autres, précisez : _____	_____ ha
Autres, précisez : _____	_____ ha

### b) Localisation du projet

Le cas échéant, lieu des travaux / localisation de(s) investissement(s) :  Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Département |\_\_|\_| Code postal |\_\_|\_|\_|\_|\_| Commune / lieu-dit : \_\_\_\_\_

S'il s'agit d'une construction d'une aire de lavage ou de remplissage des pulvérisateurs :

⇒ Précisez si vous êtes propriétaire du terrain d'implantation de l'aire :  oui  non

**Si oui**, veuillez joindre une copie de votre acte de propriété relative à l'implantation du ou des ouvrages,

**Si non**, veuillez joindre une copie de l'acte de propriété et l'autorisation du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant.

⇒ Précisez la surface de l'aire de lavage ou de remplissage : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

### c) Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévue de début de projet : |\_\_|\_| / |\_\_|\_| / |\_\_|\_|\_|\_|\_| (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : |\_\_|\_| / |\_\_|\_| / |\_\_|\_|\_|\_|\_| (jour, mois, année)

### d) Description des travaux / des investissements et du projet

Nature et descriptif succinct du projet (intitulé, présentation synthétique de l'opération, objectifs) :

---



---



---



---

### e) Diagnostic

Avez-vous réalisé un diagnostic environnemental ou d'un autre type pour ce projet ?  oui  non

**Si oui**, date de réalisation : |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_| Nom du prestataire : \_\_\_\_\_

Mettez-vous en œuvre la totalité, ou une partie des prescriptions du diagnostic environnemental ?  la totalité  une partie

**Si une partie**, laquelle : \_\_\_\_\_

Pour ce diagnostic, bénéficiez-vous d'une aide ?  oui  non

**Si oui** : Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ Quel est le montant pris en charge ? \_\_\_\_\_ €

Avez-vous informé un des financeurs du PCAE de la réalisation de ce diagnostic ?  oui  non

### f) Captages dégradés ou vallée alluviale de la Meuse et surfaces en herbe

Les investissements projetés seront-ils implantés ou utilisés sur une aire d'alimentation de captage dégradé ?  oui  non

Les investissements projetés seront-ils implantés ou utilisés dans la vallée alluviale de la Meuse ?  oui  non

Dans le cadre d'une demande d'aide pour un matériel de gestion des surfaces en herbe financé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le porteur doit justifier d'une surface d'au moins 3 hectares en herbe\* sur une aire d'alimentation de captage des captages dégradés ou dans les périmètres de protection réglementaires des autres captages avec DUP ou dans la vallée alluviale de la Meuse.

**\*Surface en herbe sur base déclaration PAC 2022 = total surfaces déclarées dans les sous chapitres 1.9 SURFACES HERBACEES TEMPORAIRES + 1.10 PRAIRIES OU PATURAGES PERMANENT + surfaces en luzerne et en trèfle déclarées dans les sous chapitres 1.3 PROTEAGINEUX et 1.7 LEGUMINEUSES FOURRAGERES.**

Les informations sont disponibles sur le site Telepac /Mes données et documents /campagne 2022/surfaces/liste parcelles déclarées (ou constatées)

Le cas échéant, renseignez le tableaux ci-dessous :

Localisation de l'aire de captage dégradé / du périmètre de protection réglementaire des autres captages avec DUP (nom de l'aire de captage du SDAGE) ou localisation dans la vallée alluviale de la Meuse (commune)	N° d'îlot	Surface concernée (ha)	Dans le cas d'une CUMA, nom de l'adhérent

Dans le cadre d'une demande d'aide pour du matériel financé par l'AESN (n° 39 et 45 de l'Appel à projets) ou par l'AERM (n° 41, 42 et n° 47 (presses, autochargeuses et andaineurs uniquement) de l'Appel à projets), le porteur doit justifier d'une surface de 40 hectares d'herbe ou avoir 30 % de sa SAU en herbe.

Dans le cadre d'une CUMA, veuillez identifier l'adhérent justifiant ce critère : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## CARACTERISTIQUES DU PROJET VOLET VEGETAL : INVESTISSEMENT DES FILIERES VEGETALES SPECIALISEES

**Cette partie est à renseigner uniquement si le projet concerne le développement des filières végétales spécialisées.**

### a) Éléments concernant le projet

Au titre de la programmation 2014-2022, avez-vous déjà déposé un dossier du même volet que celui sollicité ? :  oui  non  
(Un PMBE engagé en 2014 est décompté comme un dossier.)

**Si oui**, avez-vous déposé la demande de solde de votre (vos) précédent(s) dossier(s) ?  oui  non

Êtes-vous engagé dans une démarche collective ?  oui  non

**Si oui**, précisez :  La Lorraine notre Signature  Bienvenue à la ferme  Paysan Bio Lorrain  Accueil Paysan  Fermiers Lorrains

Etes-vous engagé dans une production sous signe de qualité (SIQO) :  oui  non

**Si oui**, précisez :  Agriculture Biologique  Label Rouge  AOC  AOP  IGP  STG

Cultures concernées par le projet :

Production	Surface avant projet	Surface après projet
Horticulture	_____ ha	_____ ha
Maraîchage	_____ ha	_____ ha
Viticulture	_____ ha	_____ ha
Arboriculture	_____ ha	_____ ha
Autre, précisez : _____	_____ ha	_____ ha

### b) Localisation du projet

Le cas échéant, lieu des travaux / localisation de(s) investissement(s) :  Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : \_\_\_\_\_

Département |\_\_|\_| Code postal |\_\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune / lieu-dit : \_\_\_\_\_

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?  oui  non

**Si oui**, veuillez joindre une copie de votre acte de propriété relative à l'implantation du ou des ouvrages,

**Si non**, veuillez joindre une copie de l'acte de propriété et l'autorisation du propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant.

### c) Calendrier prévisionnel de réalisation

Date prévue de début de projet : |\_\_|\_| / |\_\_|\_| / |\_\_|\_|\_|\_|\_| (jour, mois, année)

Date prévue de fin de projet : |\_\_|\_| / |\_\_|\_| / |\_\_|\_|\_|\_|\_| (jour, mois, année)

### d) Type de travaux / de projet

construction serre, tunnel, aire à conteneur - surface construite \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

acquisition de matériels de production

autre, précisez : \_\_\_\_\_

### e) Description du projet (type de construction, matériaux utilisés, matériel ...)

---



---



---



---

## CRITERES D'APPRECIATION DU PROJET RELATIFS AUX CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection doivent être renseignés par tous les demandeurs.

Dans le cas d'une CUMA, les critères de sélection doivent être renseignés sur la base d'exploitations témoins. La CUMA vérifie un critère dès lors qu'un de ses adhérents impliqué dans le projet peut le justifier.

Veuillez identifier les adhérents vérifiant les critères dans les champs ci-dessous et reporter son n° à côté du critère correspondant.

Liste des adhérents :

- |          |          |
|----------|----------|
| 1. _____ | 2. _____ |
| 3. _____ | 4. _____ |
| 5. _____ | 6. _____ |
| 7. _____ | 8. _____ |

**Votre projet prévoit-il la création d'un emploi bénéficiant d'un CDI ou l'arrivée d'un chef d'exploitation en supplément (hors JA) ?**  oui  non

**Si oui**,  moins de 0,5 ETP  0,5 ETP à 0,9 ETP  1 ETP ou plus ⇒ Précisez :  CDI  Chef d'exploitation  
ETP avant projet : \_\_\_\_\_ ETP après projet : \_\_\_\_\_

**Votre projet prévoit-il la création d'un atelier d'élevage ou de production végétale ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez le nombre d'animaux prévu : \_\_\_\_\_

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez le type de production végétale et surface concernées : \_\_\_\_\_

**L'évaluation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) moins vos annuités et vos prélèvements est-elle positive après la réalisation du projet ?**

oui  non ⇒ Précisez l'évaluation de l'EBE après la réalisation du projet : \_\_\_\_\_ € (1)  
l'évaluation des annuités après la réalisation du projet : \_\_\_\_\_ € (2)  
l'évaluation des prélèvements après la réalisation du projet : \_\_\_\_\_ € (3)  
Calculez (1)-(2)-(3) = \_\_\_\_\_ €

**Êtes-vous adhérent d'un groupement d'exploitants et mettez-vous en œuvre le projet de ce groupement (GIEE) ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez (type et nom) : \_\_\_\_\_

**Votre projet permet-il l'amélioration des conditions de travail ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez : \_\_\_\_\_

**La production et les produits issus de l'activité aidée sont sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) (tels que : Label Rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Appellation d'origine contrôlée (AOC), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), hors agriculture biologique) ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez : \_\_\_\_\_

**Indiquez l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et temporaires :**

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet (en ha)
Prairies permanentes		
Prairies temporaires		
Total		

**Votre exploitation est-elle certifiée agriculture biologique, en conversion vers l'agriculture biologique, appartient au réseau des fermes DEPHY, ou est engagée dans une MAEC ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez : \_\_\_\_\_

**Réalisez-vous en parallèle un plan méthanisation autonomie azote (EMAA) ?**

oui  non

**Votre projet prévoit-il un changement de pratique dans la gestion des effluents ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez : \_\_\_\_\_

**Votre projet intègre-il l'utilisation de bio-matériaux dans la construction ?**

oui  non ⇒ **Si oui**, précisez : \_\_\_\_\_

**Le siège de votre exploitation ou au moins un îlot se situe-t-il en zone d'action prioritaire – ZAP Enjeu Eau telle que définie dans la mesure 10 du PDRR Lorraine ?**

oui  non



<b>DEVELOPPEMENT DES FILIERES VEGETALES SPECIALISEES</b>				
<b>Construction (serres, tunnels, aire de stockage à conteneur)</b>				
<b>Investissements</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Fournisseur à l'origine du devis</b>	<b>Montant total (HT)</b>	<b>Auto-construction</b>
Serres et / ou tunnel				<b>Interdit</b>
Aménagement et équipement aire à conteneurs				<b>Interdit</b>
Terrassement et fondations				Autorisé
Matériels et équipements fixes				<b>Interdit</b>
Electricité				<b>Interdit</b>
Investissements liés à des économies d'énergie : chauffage localisé basse température, gestion climatique des serres				<b>Interdit</b>
<b>Matériels spécifiques à la filière concernée (matériels de culture, de récolte, taille...)</b>				
<b>Libellé du matériel</b>		<b>Fournisseur à l'origine du devis</b>	<b>Montant total (HT)</b>	
<b>MONTANT TOTAL :</b>				

Si pour un matériel, le devis retenu n'est pas le devis le moins cher, justifiez ce choix : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Attestation ou autre preuve mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations au Haut Conseil de la coopération	CUMA		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'adhésion à un GIEE sur lequel figure également l'objet du GIEE	Si vous êtes adhérent à un GIEE		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Pièces relatives à l'exploitation</b>				
Justificatif de production sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)	Si vous produisez sous signe d'identification de la qualité et de l'origine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la certification annuelle bio de votre exploitation ou en cours de conversion	Si votre exploitation est certifiée AB ou en cours de conversion		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de viabilité économique de l'exploitation (page 15 du présent formulaire)	Tous		<input type="checkbox"/>	
<b>Pièces relatives au projet</b>				
Accord bancaire	Si le prêt vous a été accordé		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire <i>ou</i> Récépissé de dépôt de demande de permis de construire <i>ou</i> Déclaration préalable de travaux	Pour tous les projets de construction, quel que soit le volet	<b>Le cas échéant</b> , en cas de transmission d'un récépissé de dépôt de demande de permis de construire, l'arrêté de permis de construire devra être transmis au service instructeur <b>au plus tard le 31 octobre 2023</b> . A défaut, le dossier sera considéré comme incomplet et la demande considérée comme irrecevable.  <b>L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de l'arrêté au service instructeur.</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (y compris les devis liés aux frais généraux)  Cf. AAP (4.3 Eligibilité des dépenses)	Tous		<input type="checkbox"/>	
Plan de situation et plan de masse des travaux	Pour tous les projets de construction		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de construction, copie de l'acte de propriété (le vôtre ou celui du propriétaire si vous n'êtes pas propriétaire du terrain)	Pour tous les projets de construction		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de construction, autorisation du propriétaire si vous n'êtes pas propriétaire du terrain	Pour tous les projets de construction		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Autres</b>				
Annexe- Condition de maintien de surface en herbe (page 16 du présent formulaire)	Pour les projets d'achat de matériel de « gestion des surfaces en herbe » sollicitant un financement AERM		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Je soussigné (nom et prénom du représentant légal) :** \_\_\_\_\_

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;
- avoir pris connaissance que certains investissements ne peuvent pas faire l'objet d'auto-construction.

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :**

- avoir pris connaissance des informations présentées dans l'appel à projets 2023 notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon (notre) projet et de communication des pièces au guichet unique-service instructeur, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points ;
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les 12 mois qui précèdent la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle des normes minimales relatives aux investissements aidés en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement ;
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet durant les 5 dernières années, à l'exception des prêts à l'installation ;
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma (notre) demande sur le même projet et les mêmes investissements ;
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural ;
- avoir pris connaissance que ma (notre) demande d'aide complète sera sélectionnée lors de la réunion technique de sélection PCAE Lorraine et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité ou de l'insuffisance de crédits affectés à cette mesure ;
- que les informations ou données portées dans ma demande ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que, le cas échéant, l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;
- que l'entreprise / l'exploitation ne fait pas l'objet, à la date de signature de la présente demande d'aide, d'une procédure de récupération d'une aide déclarée illégale ou incompatible par la Commission européenne (principe Deggendorf) ;
- que la structure que je (nous) représente (représentons) est à jour de ses obligations sociales au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de dépôt de la demande d'aide.

**Je m'engage (nous nous engageons) à :**

- informer le guichet unique – service instructeur de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural ou l'activité du groupement et tout particulièrement le ou les activités ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de paiement final de l'aide ;
- ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement final de l'aide FEADER ;
- maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage conforme à la demande, les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement final de l'aide FEADER. Le remplacement d'investissements devenus obsolètes ou endommagés au cours de la période d'engagement est possible, à condition que les nouveaux investissements soient acquis à un prix supérieur au prix de revente de l'ancien matériel et que les nouveaux investissements soient conservés jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. Toutefois, aucune aide ne pourra être accordée pour financer ces nouveaux investissements ;
- me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes ;
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- apposer sur mon (notre) bâtiment :
  - Pour tous les projets :
    - sur l'ensemble des supports, documents, panneaux, outils de communication, le bénéficiaire a l'obligation d'apposer l'emblème de l'Union Européenne (drapeau européen), assorti de la référence à l'Union Européenne (en toutes lettres) et de la mention « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales ».
    - si le bénéficiaire dispose d'un site Internet à usage professionnel, celui-ci devra comporter – à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER - une description du projet (ses objectifs, résultats) et mettre en avant le soutien financier de l'Union Européenne.
  - Pour les projets pour lesquels l'aide totale publique est comprise entre 50 000 et 500 000 €, le bénéficiaire doit diffuser, à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER, dans un lieu visible du public (par exemple : entrée du bâtiment) une affiche présentant des informations sur le projet (format minimal A3) et sur l'aide européenne.
  - Pour les projets pour lesquels l'aide totale publique dépasse les 500 000 € :
    - à compter de la notification de l'octroi de la subvention FEADER et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER : le bénéficiaire doit apposer, dans un lieu accessible au public, un panneau d'affichage temporaire de dimensions importantes informant du soutien de l'Union Européenne (pendant les travaux / mise en œuvre de l'opération).
    - au plus tard trois mois après l'achèvement des travaux : le bénéficiaire doit apposer une plaque ou un panneau définitif, indiquant le nom et l'objectif principal de l'opération. Les éléments et mentions obligatoires occupent au moins 25 % de la surface de la plaque.

- Plus d'informations en suivant ce lien : <http://europe-en-lorraine.eu/wp-content/uploads/2017/03/fiche-feader-2.pdf>

- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années ;
- fournir, le cas échéant, l'attestation et la conclusion ou le rapport du diagnostic énergétique au guichet unique ;
- faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité liés au volet énergie.

**Engagements spécifiques relatifs aux majorations d'aides définies dans l'appel à projets :**

- dans le cas où je suis (nous sommes) bénéficiaire(s) d'une majoration « création d'emploi », je m'engage (nous nous engageons) à créer un emploi sous contrat à durée indéterminée ou à intégrer un chef d'exploitation supplémentaire au plus tard pour la demande de solde de l'aide et à maintenir cet emploi dans les mêmes conditions durant les 5 années qui suivent le paiement final de l'aide. La quotité de travail de cet emploi est celle déclarée en page 9 du présent formulaire.
- dans le cas où je suis (nous sommes) bénéficiaire(s) d'une majoration « création d'atelier », je m'engage (nous nous engageons) à créer un atelier ayant un potentiel de génération de produit brut standard d'au moins 15 000 €. La mise en place de cet atelier (nombre de places d'élevage ou mise en culture) susceptible de générer ce produit brut sera vérifiée lors de la demande de solde et devra être maintenu jusqu'à la fin des 5 années qui suivent la date de paiement final de l'aide.

**Je suis informé(e) (nous sommes informés) que :**

- dans le cas où je demande (nous demandons) un financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'acquisition d'un matériel spécifique de gestion des surfaces en herbe, que la surface en herbe retenue sur mon exploitation au titre de la dernière déclaration PAC instruite au moment du dépôt de la dernière demande de paiement (solde) devra être au moins égale à la surface en herbe retenue au titre de la déclaration PAC 2022 instruite.

Dans le cadre d'une CUMA, c'est à l'adhérent (aux adhérents) de respecter la condition de maintien de surface en herbe et de renseigner l'annexe (p 16 du présent formulaire).

Un porteur de projet qui ne dispose pas de déclaration PAC 2022 n'est pas soumis à cette condition.

- en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, je devrai (nous devrons) rembourser les sommes perçues, majorées d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;
- conformément au règlement communautaire n° 1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom (ou raison sociale), ma (notre) commune et les montants aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture pendant deux ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant ;
- l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon (notre) dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de service et de paiement (ASP), le Ministère en charge de l'agriculture et le Conseil régional. Conformément à la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978), je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant. Si je souhaite (nous souhaitons) exercer ce droit et obtenir des informations me (nous) concernant, je peux (nous pouvons) m'adresser au GUSI de mon (notre) département.

Fait à \_\_\_\_\_, le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

**Signature, nom, prénom et qualité des signataires :**

(du gérant en cas de forme sociétaire hors GAEC,

de tous les associés en cas de GAEC,

le cas échéant, des adhérents des CUMA s'étant engagés à maintenir ou augmenter leurs surfaces en herbe)

## ATTESTATION DE VIABILITE DE L'EXPLOITATION

### Respect de la condition de non détérioration des fonds propres

- **Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel simplifié**
  - Capital social inscrit au bilan (case CA de la liasse fiscale) : \_\_\_\_\_
  - Total des fonds propres (case CG de la liasse fiscale) : \_\_\_\_\_
  - $CG > (CA/2)$  : oui :  non :  (si « non », exploitation inéligible)
  
- **Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel normal**
  - Capital social inscrit au bilan (case DA de la liasse fiscale) : \_\_\_\_\_
  - Total des fonds propres (case DL de la liasse fiscale) : \_\_\_\_\_
  - $DL > (CDA/2)$  : oui :  non :  (si « non », exploitation inéligible)

### Respect de la condition d'endettement soutenable

Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel simplifié			
N - 2		N - 1	
1. Charge d'intérêt (case FG – case DK)		5. Charge d'intérêt (case FG – case DK)	
2. EBE		6. EBE	
Résultat A (1<2)	oui / non	Résultat C (5<6)	oui / non
3. Endettement (case CS)		7. Endettement (case CS)	
4. Capitaux propres (case CG)		8. Capitaux propres (case CG)	
Résultat B (3/4)		Résultat D (7/8)	
Résultat A « non » <b>ET</b> résultat B > 7,5      oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
Résultat C « non » <b>ET</b> résultat D > 7,5      oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
<i>En cas de double « oui », l'exploitation est réputée être en difficultés et devient de fait inéligible.</i>			

Exploitation agricole IR bénéficiant du régime réel normal			
N - 2		N - 1	
1. Charge d'intérêt (case 6V)		5. Charge d'intérêt (case 6V)	
2. EBE		6. EBE	
Résultat A (1<2)	oui / non	Résultat C (5<6)	oui / non
3. Endettement (case DP)		7. Endettement (case DP)	
4. Capitaux propres (case DL)		8. Capitaux propres (case DL)	
Résultat B (3/4)		Résultat D (7/8)	
Résultat A « non » <b>ET</b> résultat B > 7,5      oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
Résultat C « non » <b>ET</b> résultat D > 7,5      oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>			
<i>En cas de double « oui », l'exploitation est réputée être en difficultés et devient de fait inéligible.</i>			

### Toutes exploitations agricoles

J'atteste sur l'honneur que mon exploitation ne fait l'objet d'aucune procédure d'insolvabilité tant personnelle (surendettement) que collective (redressement, sauvegarde, liquidation) à date de dépôt de la demande d'aide.

*Si vous êtes dans l'incapacité de renseigner les données de cette attestation à cause de la nature de votre exploitation (exploitation au forfait, JA, lycée agricole, ...), veuillez-en préciser la cause :* \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires  
(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC)

## **ANNEXE - CONDITION DE MAINTIEN DES SURFACES EN HERBE**

**à remplir si vous sollicitez un financement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour du matériel de gestion des surfaces en herbe**

Je soussigné, \_\_\_\_\_  
(le cas échéant, agissant en qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_)  
suis informé que je dois respecter la condition de maintien de surface en herbe sur mon exploitation :

**La surface en herbe retenue au titre de la dernière déclaration PAC instruite au moment du dépôt de la dernière demande de paiement (solde) devra être au moins égale à la surface en herbe retenue au titre de la déclaration PAC 2022 instruite.**

Les parcelles prises en compte dans le calcul des surfaces à maintenir sont celles répondant aux codes PAC des tableaux ci-dessous.

<b>1. 9 – SURFACES HERBACÉES TEMPORAIRES (DE 5 ANS OU MOINS)</b>	
<b>Libellé de la culture</b>	<b>Code de la culture</b>
Bourrache de 5 ans ou moins	BRH
Brôme de 5 ans ou moins	BRO
Cresson alénois de 5 ans ou moins	CRA
Dactyle de 5 ans ou moins	DTY
Fétuque de 5 ans ou moins	FET
Fléole de 5 ans ou moins	FLO
Pâturin commun de 5 ans ou moins	PAT
Phacélie de 5 ans ou moins	PCL
Ray-grass de 5 ans ou moins	RGA
X-Festulolium de 5 ans ou moins	XFE
Autre graminée fourragère pure de 5 ans ou moins	GFP
Mélange de légumineuses prépondérantes et de graminées fourragères de 5 ans ou moins	MLG
Autre prairie temporaire de 5 ans ou moins	PTR

<b>1.10 – PRAIRIES OU PATURAGES PERMANENTS</b>	
<b>Libellé de la culture</b>	<b>Code de la culture</b>
Prairie en rotation longue (6 ans ou plus)	PRL
Prairie permanente - herbe (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes)	PPH
Surface pastorale - herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses présentes	SPH
Bois pâturé (prairie herbacée sous couvert d'arbres)	BOP
Roselière	ROS

<b>1. 3 – PROTÉAGINEUX</b>	
<b>Libellé de la culture</b>	<b>Code de la culture</b>
Luzerne déshydratée	LUD
Trèfle déshydraté	TRD

<b>1. 7 – LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES</b>	
<b>Libellé de la culture</b>	<b>Code de la culture</b>
Luzerne	LUZ
Trèfle	TRE

Remarque : si plusieurs adhérents d'une CUMA sont concernés, une annexe par adhérent doit être renseignée.

Fait à \_\_\_\_\_, le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires  
(du gérant en cas de forme sociétaire, de l'adhérent concerné pour une CUMA,  
de tous les associés pour les GAEC)

## INDICATEURS DE SUIVI NATIONAUX ET COMMUNAUTAIRES

Pour les CUMA, remplir les indicateurs sur la base d'une exploitation témoin identifiée ci-après : \_\_\_\_\_

### Signes de qualité

Votre exploitation produit sous signe de qualité (SIQO) : oui :  non :   
**Si oui**, lequel : AB :  AOC :  AOP :  IGP :  Label Rouge :  STG :

### Typologie du bénéficiaire

Quelle est votre filière principale :  
Grandes cultures :  Lait :  Mixte culture / élevage :  Vignes :  Horticulture :   
Granivores :  Bétail de pâturage :  Autres cultures pérennes :  Autre secteur de production agricole :

Quelle est la surface agricole utile (SAU) de l'exploitation : |\_|\_|\_|\_|, |\_|\_|\_| hectares

### Création d'emploi

Votre projet prévoit la création d'emploi(s) : oui :  non :   
**Si oui**, votre le projet prévoit la création de |\_|\_| ETP homme(s) et de |\_|\_| ETP femme(s)

### OCM

Votre exploitation intervient en faveur d'une OCM : agricole :  forestière :  sans objet :

### Indicateurs transversaux PCAE

Votre exploitant contient au moins 1 installé depuis moins de 5 ans : oui :  non :   
**Si oui**, avec DJA :  sans DJA :

Votre exploitation est adhérente à un GIEE : oui :  non :

Votre exploitation est reconnue AB ou est en conversion : oui :  non :   
**Si oui**, en totalité :  partiellement :

Votre projet concerne une démarche de qualité (hors AB et HVE) : oui :  non :   
**Si oui**, laquelle : Certification de conformité des produits :  Mention Valorisante :

**Si vous avez coché Mention Valorisation**, précisez :

Fermier / Produit à la ferme / Produit de ferme :  Produit de montagne / Montagne :  Produit pays (DOM) :

Quelle est votre situation vis-à-vis de la démarche Haute Valeur Environnementale (HVE) : sans objet :  niveau 2 :  niveau 3 :

Votre exploitation est engagée dans une MAEC : oui :  non :

**Si oui**, en cours de contractualisation :  déjà engagée :

**Si oui**, code de cette MAEC : \_\_\_\_\_

Quelle est l'orientation principale de votre exploitation : \_\_\_\_\_

Si votre projet prévoit la création d'un atelier, orientation principale de cet atelier : \_\_\_\_\_

Quelle est votre situation vis-à-vis de la réglementation RSD / ICPE :

Autorisation ICPE :  Déclaration ICPE :  Enregistrement ICP :  RSD :  Sans objet :

Fait à \_\_\_\_\_, le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature(s), nom(s), prénom(s) et qualité des signataires  
(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC)